

Le fonds chaleur renouvelable verse plus de 342 000 € de subventions

ÉNERGIE

L'Ademe via le SDEE 48, a remis cinq chèques à cinq maîtres d'ouvrage lozériens.

Célian Guignard
cguignard@midilibre.com

1 La piscine de La Canourgue

La piscine intercommunale de La Canourgue subit actuellement d'importants travaux de restructuration. Pour sa partie chauffage, la communauté de communes Aubrac-Lot-Causse-Tarn obtient une subvention de 138 368 €.

« Nous sommes en train de la rénover de fond en comble, insiste le président Jean-Claude Saleil. Nous avons par exemple des travaux de remise aux normes et d'accessibilité. Nous avons réduit les volumes d'eau. Les bassins étaient trop profonds. C'est une piscine ancienne, qui a presque quarante ans. Et, il y a donc la partie chauffage pour cette infrastructure de plein air, ouverte environ cinq mois par an, de juin à octobre, en fonction des années. Nous sommes partis sur un projet de 180 m² de panneaux solaires, ce que l'on appelle des moquettes souples. Ils permettront en grande partie de chauffer les bassins et d'économiser le fioul à hauteur de 10 000 € par an. Ces économies d'eau et de chauffage, globalement, paieront l'emprunt qui sera fait pour l'autofinancement. En tout, nous sommes sur un projet global de 1,2 million d'euros. » Cet imposant chantier sera accompagné à hauteur de 80 %



Les cinq chèques ont symboliquement été remis à la mi-mai, dans les locaux du SDEE de la Lozère. c.c.

2 L'abattoir du Gévaudan

L'abattoir du Gévaudan, à Atrénas, obtient une aide de 106 320 € pour l'installation d'une chaudière bois déchiquetée de 200 kilowatts.

« C'est un beau chèque, se réjouit Olivier Racaud, le directeur. J'espère que la Région financera notre projet. Notre activité se développe. Nous abandonnons la chaudière à gaz pour doubler notre production. »

3 La crèche de Marvejols

La communauté de communes du Gévaudan reçoit la somme de 53 110 € pour sa crèche intercommunale, située à Marvejols. Y seront réalisés quatre fo-

rages géothermiques pour un total de 560 mètres linéaires. Le projet a avancé à vitesse grand V.

La collectivité et le SDEE de la Lozère rappellent que les premiers contacts ont été noués en juin 2022, et que les premiers forages ont commencé en cette fin de mois de mai 2023. Les subventions représenteront 70 % du projet total. Le reste sera assuré par de l'autofinancement.

4 La maison de santé de Langogne

Le conseil départemental perçoit 34 470 € pour la réalisation de trois forages géothermiques pour la maison de santé de Langogne, pour un total de 510 mètres linéaires. Les premières

percées sont prévues pour cet été.

5 La SCI Boissonnade, à Mende

« Les petits projets peuvent aussi être accompagnés par le fonds chaleur renouvelable », précise Laurent Llinas, le directeur général des services du SDEE de la Lozère. C'est ainsi que la SCI Boissonnade, à Mende, a obtenu la somme de 10 176 € pour l'installation de deux chaufferies granulés bois de 25 kilowatts pour deux immeubles.

> Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Lozère (SDEE 48), 12 boulevard Henri-Bourrillon, à Mende. Tél. : 04 66 65 35 01.